



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

Valant règlement de consultation

Animation grand public sous forme de « Run'patrimoine »
sur les enjeux liés à la biodiversité sur le site Natura 2000 : « Comté d'Auvergne et Puy St-Romain » (FR8301049)

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER

Président

Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet de marché :

Contexte :

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est la structure porteuse de l'animation des documents d'objectifs de 15 sites Natura 2000, parmi lesquels le site Natura 2000 « Comté d'Auvergne et Puy St-Romain » (FR8301049). Dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectifs, les enjeux naturels de chaque site Natura 2000 font l'objet d'actions de gestion mais aussi de sensibilisation.



Souvent méconnu, le dispositif Natura 2000 est un outil de conservation à l'échelle européenne dont l'objectif principal est la préservation de la biodiversité, en tenant compte des activités humaines, par la mise en place de modes de gestion adaptés.

Le site Natura 2000 « Comté d'Auvergne et Puy St-Romain » est composé de 3 zones : les bois de la Comté, le ruisseau de Pignols et le Puy St-Romain. La situation géographique ainsi que le passé géologique des bois de la Comté sont deux facteurs qui expliquent la grande diversité des milieux et des habitats que l'on peut y rencontrer. Très riche d'un point de vue floristique, la forêt de la Comté est également une zone de refuge pour plusieurs espèces rares et menacées qui sont des maillons clés de la biodiversité et des témoins de la bonne qualité de notre environnement. Plusieurs espèces sont classées dans les annexes de la Directive 92/43/CEE Habitats Faune Flore, et à ce titre considérées comme d'intérêt communautaire.

En 2024, le Parc naturel régional Livradois-Forez s'appuiera sur une prestation de service pour réaliser une mission de sensibilisation auprès du grand public sur le secteur de la forêt de la Comté, le dispositif Natura 2000, la faune et la flore que l'on peut y rencontrer mais également l'occupation humaine qui a façonné le territoire.

Le prestataire retenu devra conduire les actions décrites ci-dessous :

Contenu des missions :

L'objectif de cette animation est de sensibiliser la population locale (tout public) à la richesse naturelle mais aussi culturelle de ce site naturel, aux enjeux associés aux habitats forestiers ainsi qu'au dispositif Natura 2000, outil parfois mal connu du grand public. Cette mission de sensibilisation de type « Run'patrimoine » prendra la forme d'une course à pied permettant d'allier activité sportive et découverte du patrimoine naturel et culturel afin de sensibiliser les sportifs sur la beauté de l'environnement qu'ils traversent et l'importance de le préserver.

L'encadrement de cette animation nécessite 2 compétences : un diplôme d'état d'Accompagnateur en moyenne montagne pour encadrer la course à pied et un titulaire d'une carte professionnelle de guide conférencier.

Pour cela, le candidat peut répondre dans le cadre d'une sous-traitance.

Lieu de rendez-vous et parcours : à définir précisément en concertation avec le Parc.

Date : Mois d'octobre, date exacte à définir précisément en concertation avec le Parc.

Le prestataire se chargera :

- De construire un parcours de course à pied permettant d'évoquer la richesse culturelle et naturelle du site ;
- D'animer un parcours de course à pied d'une durée comprise entre 1h30 et 2 heures. L'objectif est de présenter le site Natura 2000, les différentes espèces, leur écologie et leurs milieux de vie. Mais aussi de faire un point sur les richesses culturelles et historiques du site ;
- D'organiser l'évènement en concertation avec le Parc (lieu, date et heure de RDV) ;



- D'assurer la communication de l'évènement (création de supports et diffusion de l'information) ;
- De gérer les inscriptions pour les animations.

Le Parc se chargera :

- De présenter le dispositif Natura 2000 et de répondre aux questions sur ce sujet ;
- De fournir au prestataire les études et suivis réalisés sur le site.

Plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire, avec à minima, un échange en amont de l'animation pour finaliser l'organisation et valider les sujets abordés.

Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/12/2024.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique (40%)
2. Les compétences techniques du prestataire (20%)
3. Le prix (40%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).



Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Pas d'acompte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le mercredi 9 octobre 2024 – 12h (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Les diplômes nécessaires à l'organisation de cette animation
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez